

Unité pastorale de la vallée des Baux

Fontvieille ; Le Paradou ; Les Baux de Provence ; Maussane ; Mouriès

Novembre! Mois où l'Eglise honore tous les Saints à la fois (Cf. 1er novembre), cette foule immense des rachetés de toute tribu, langue, peuple et nation, ceux-là qui, dans le quotidien de leur vie, ont su vivre simplement, ont su se renoncer, ont vécu de sacrifice et ont su mettre constamment de côté le moi humain pour opter fondamentalement pour Dieu et leurs frères. Tous ensemble, réjouissons-nous dans le Seigneur, vivons ce mois en l'honneur de ces élus qui intercèdent pour nous.

Mois de novembre! C'est aussi et surtout, et c'est urgent, mois de prière pour tous les fidèles défunts, pour les membres défunts de nos familles respectives et de nos communautés (Cf. 2 novembre). Puisque nous ne savons pas avec certitude ni leur sort ni leur point de chute à l'heure où nous parlons, nous sommes priés d'offrir, en leur faveur, nos bonnes œuvres, nos prières et en particulier le saint sacrifice de la messe afin de hâter la purification de leurs âmes.

Abbé Léonard AGOSSOU – tel 06 18 47 13 07

Jeudi 1^{er} novembre:

Messe pour tous les Saints

Mouriès 9h30

Maussane et Fontvieille 11h00

Visite et bénédiction des cimetières

Mouriès 15h30 - Maussane 15h30

Fontvieille 15h30

Vendredi 2 novembre:

Messe pour les défunts

Le Paradou – 18h00

Visite et bénédiction des cimetières

Les Baux 11h00 - Le Paradou 15h30

Messes dominicales (sauf modifications annoncées)

Messe anticipée samedi	LE PARADOU	18h00
Messes du dimanche	MOURIES	09h30
	FONTVIEILLE	11h00
	MAUSSANE	11h00

Bulletin d'informations Novembre 2018

L'ÉGLISE NE VIT QUE DE DONS



CE MOIS CI

J. 1^{er} nov	TOUSSAINT
V 2 nov	DEFUNTS
4 nov.	30^e dimanche temps ordinaire
11 nov.	31^e dimanche temps ordinaire
18 nov.	32^e dimanche temps ordinaire
25 nov.	CHRIST ROI

**Attention, horaire d'hiver
au Paradou, 18h00 le samedi**

Accueil

Maussane, mercredi 9h30-11h30

Fontvieille, samedi 10h00-11h30

Mouriès, mardi 9h30-11h30

Un téléphone : 04 90 54 30 23

Messess en semaine (sous réserve de modifications)			
Mardi	Maussane	09h00	Fontvieille 09h30
Mercr.	Mouriès	09h00	
Jeudi	Maussane	09h00	Fontvieille 18h30
vendr.	Mouriès	09h00	
Dans les maisons de retraite			

Permanences du Père Joseph
- Le mercredi de 9h30 à 10h30 dans l'église de Mouriès
- Le jeudi de 17h00 à 18h30 dans l'église de Fontvieille
- Le samedi de 9h00 à 10h30 au presbytère de Maussane
Téléphone : 06 78 17 51 91 - 04 90 54 30 23
Mail : updesalpilles@gmail.com

DENIER DE L'EGLISE ET VIE MATERIELLE DE NOS PAROISSES

DENIER DE L'EGLISE :

La Toussaint est un moment traditionnel pour rappeler à chacun la nécessité de soutenir notre Eglise et en particulier nos prêtres.

La rétribution mensuelle des prêtres en activité, centralisée au niveau de l'évêché, qu'ils soient simple vicaire ou archevêque, est actuellement de 917 € nets par mois.

Ces salaires sont exclusivement couverts par la contribution des fidèles au denier de l'église. Cette contribution s'est élevée, pour nos paroisses en 2017 à 57342 € pour seulement 246 donateurs (soit 230 € par an et par donateur). Et d'année en année, moins de donateurs ...

Au total, le diocèse doit aussi assurer quelques salaires de permanents laïcs et surtout la charge de nos prêtres âgés, dont le nombre relatif ne cesse de croître.

Alors n'hésitez pas, contribuez au denier ...

Combien donner par an ? 1 à 2 % de vos propres revenus semble raisonnable (si vos revenus sont de 1000 €/mois, 1 % représente 120 € pour l'année ; si vos revenus sont de 5000 €/mois, 2 % représente 1200 € pour l'année) ; tout ceci objet de déduction fiscale à hauteur de 66 % du don.

VIE MATERIELLE DE NOS PAROISSES :

Hormis les salaires de nos prêtres, couverts par le denier, nos paroisses, exclusivement grâce aux quêtes, offrandes et dons, doivent aussi assurer la vie matérielle de tous les jours, notamment pour un quart des dépenses, l'énergie (chauffage, éclairage ...), puis les transports, les consommables divers, le ménage, l'administration, et les investissements indispensables (comme récemment le renouvellement de matériels de sonorisation). Le conseil économique de l'unité pastorale gère ainsi un budget annuel de l'ordre de 85 000 Euros (donnée 2017 – hors contribution au diocèse), aujourd'hui globalement équilibré.

Pour cela aussi, n'hésitez pas ... Il est aussi possible de contribuer physiquement à de nombreuses tâches. Un grand merci à tout ceux qui s'investissent dans l'ombre.

LE CONSEIL ECONOMIQUE

2^e Forum spi *Le Joy de l'Évangile Une journée pour booster sa foi !*

QUELS TALENTS ! ?



Samedi 24 novembre
9h-17h Halle de Martigues
www.catho-aixarles.fr

Un forum destiné à partager des expériences d'évangélisation aura lieu à la halle de Martigues le vingt-quatre Novembre prochain : une équipe de l'unité pastorale de la vallée des Baux y présentera l'action d'évangélisation qui s'est déroulée aux Baux de Provence entre le quatorze Juillet et le quinze Aout dernier : chants de louanges, lecture de la parole, distribution de prières et d'évangiles pour éveiller ou réveiller la foi des centaines de visiteurs ! A voir....Inscriptions obligatoires sur le site du diocèse – nous vous y attendons !

<https://paroisses-aixarles.fr/valleedesbaux/>